

[ERRATUM](#) : Convention collective de travail du 28 janvier 2021 relative à la modification et complémentation de la convention collective de travail du 6 juillet 2004 relative à la création du fonds de sécurité d'existence "fonds social 1.s.a.j.h."

Champ d'application : **la présente convention collective de travail s'applique aux travailleurs et aux employeurs des établissements et services qui ressortissent à la sous-commission paritaire des établissements et services d'éducation et d'hébergement de la communauté française, de la région wallonne et de la communauté germanophone.**

Date de signature : **28/01/2021**

Fin de validité : **31/12/2021**

Date de dépôt : **09/02/2021**

Date d'enregistrement : **23/02/2021**

Force obligatoire demandée : **oui**

327.02 - SOUS-COMMISSION PARITAIRE POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTE SUBSIDIEES PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

[ERRATUM](#) : Convention collective de travail du 19/01/2021 concernant l'octroi d'une prime d'encouragement.

Champ d'application : **travailleurs relevant des cadres subventionnés des organismes agréés ainsi que les travailleurs "non subsidiés" affectés aux missions en lien avec l'agrément.**

Date de signature : **19/01/2021**

Fin de validité : **30/06/2021**

Date de dépôt : **05/02/2021**

Date d'enregistrement : **23/02/2021**

Force obligatoire demandée : **oui**

[ERRATUM](#) : Convention collective de travail du 23/02/2021 affectation des ressources du fonds de sécurité d'existence pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la commission communautaire française.

Champ d'application : **la présente convention collective de travail s'applique aux employeurs des entreprises de travail adapté ressortissant à la sous-commission paritaire pour les entreprises de travail adapté subsidiées par la commission communautaire française ainsi qu'aux travailleurs qu'ils occupent.**

Date de signature : **23/02/2021**

Date de dépôt : **05/03/2021**

Date d'enregistrement : **25/03/2021**

Force obligatoire demandée : **oui**

330 - COMMISSION PARITAIRE DES ETABLISSEMENTS ET DES SERVICES DE SANTE

[ERRATUM](#) : Convention collective de travail du 8 février 2021 relative au projet de formation en art infirmier.

Champ d'application : **la présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux établissements ressortissants à la commission paritaire des établissements et des services de santé, à l'exclusion de ceux de la prothèse dentaire.**

Date de signature : 08/02/2021
Fin de validité : 30/09/2025
Date de dépôt : 02/03/2021
Date d'enregistrement : 18/03/2021
Force obligatoire demandée : Oui

332 - COMMISSION PARITAIRE POUR LE SECTEUR FRANCOPHONE ET GERMANO-PHONE DE L'AIDE SOCIALE ET DES SOINS DE SANTE

ERRATUM : Convention collective de travail du 15/01/2021 concernant l'octroi du prime COVID en faveur du personnel des institutions agréées et/ou subventionnées par la commission communautaire française de la région de Bruxelles-capitale.

Champ d'application : **la présente convention collective de travail s'applique aux employeurs et aux travailleurs des secteurs repris dans le cadastre des accords non-marchand bruxellois 2018-2019 qui ressortissent à la commission paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé et qui sont agréés et/ou subsidiés par la commission communautaire française de la région de Bruxelles-capitale.**

Date de signature : **15/01/2021**
Fin de validité : **30/06/2021**
Date de dépôt : **16/02/2021**
Date d'enregistrement : **04/03/2021**
Force obligatoire demandée : **Oui**

Conventions Collectives de Travail intersectorielles

300 - CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL

ERRATUM : Convention collective de travail n°98/7 du 3 mars 2021 modifiant la convention collective de travail w 98 du 20 février 2009 concernant les écochèques.

Date de signature : **03/03/2021**
Date de dépôt : **05/03/2021**
Date d'enregistrement : **11/03/2021**
Force obligatoire demandée : **Oui**

Avis du Conseil National du Travail

AVIS 2206 du 23.03.2021

Proposition de loi en vue d'instaurer un certificat d'aptitude au travail et de faciliter la reprise rapide du travail par les travailleurs malades.

AVIS 2211 du 30.03.2021

Proposition de loi aidant les employeurs à organiser l'activation et la formation des travailleurs en chômage temporaire dans le cadre de la pandémie covid-19.

Actualités au niveau fédéral / UNISOC

Lois/ arrêtés

[Loi du 2 avril 2021 portant des mesures de soutien temporaires en raison de la pandémie du covid-19](#) / Possibilité de suspendre un crédit-temps dans le secteur privé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021.

[Loi du 28 mars 2021 accordant un droit au petit chômage aux travailleurs afin de recevoir un vaccin contre le coronavirus covid-19 \(1\)](#)

[Loi du 14 mars 2021 relative aux délais de paiement pour les cotisations dues à l'office national de sécurité sociale pour le premier et le deuxième trimestre 2021 \(1\)](#)

UNISOC

[13/04/2021 : coronavirus - du nouveau pour le plafond annuel du volontariat](#)

[13/04/2021 : coronavirus - dispense du salaire garanti en cas d'annulation d'une prestation titres-services](#)

[09/04/2021 : indice des prix à la consommation et prévisions de l'inflation](#)

[07/04/2021 : coronavirus - soutien aux travailleurs en chômage temporaire](#)

[31/03/2021 : tax shift - sa mise en œuvre pour le secteur à profit social est enfin finalisée](#)

Actualités au niveau des entités fédérées

Région wallonne

Projets et propositions de décrets

[Décret du 1 avril 2021 relatif à l'octroi d'une indemnité complémentaire en faveur des associations sans but lucratif qui exercent une activité économique dans le cadre de la crise de la covid-19](#) / Prolongement.

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Projets et propositions de décrets

[Décret du 11 mars 2021 modifiant le décret du 21 février 2019 visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en communauté française pour y intégrer un chapitre ii/1 relatif au traitement des données à caractère personnel](#)

Arrêtés

[Arrêté du 1 avril 2021 gouvernement de la <communauté> <française> élargissant la période de validité des mesures d'adaptation des motifs d'absence des enfants et de révision de la participation financière parentale aux milieux d'accueil dans le cadre de la crise du covid-19](#)



Rue de la Station, 25F
4670 Blegny
04/362 52 25
BE 0478.328.675
RPM Liège

Service administratif : codef@codef.be
Service juridique : conseil@codef.be
Service projet/formation : support@codef.be
Site internet : www.codef.be
IBAN : BE47 7512 0079 4080



Wallonie
familles santé handicap
AVIQ